**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 58 (1920)

**Heft:** 39

**Artikel:** L'aventure de ma tante

Autor: Richard, Albert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-215847

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la PUBLICITAS Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6 .six mois, Fr. 3.50 - Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent. Suisse et Étranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois, jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. 2.

en s'adressant à l'administration, Prédu-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 25 sept. 1920. — Armoiries communales. — Lo Vîlhio Dèvesa: Lo mouna, son valet et lo bourrisquo (Marc à Louis du Conteur. — L'aventure de ma tante (Albert Richard) — Discours d'une vaudoise. — Une belle-mère vengée. — Encouragement au travail national. — FEULLETON: Une nomination. — Association des

#### ARMOIRIES COMMUNALES



Châtelard. — Cette commune du cercle de Montreux possède un écu d'argent sur lequel figurent deux bandes ondulées verticales de couleur bleue; l'espace entre ces deux bandes est occupé par les cinq pièces suivantes, de couleur rouge, placées verticalement, les unes sur les autres

et qui sont, en commençant par en haut : une étoile, un croissant, une étoile, un croissant et une étoile. deux bandes ondées représentent les ruisseaux qui limitent le territoire communal : la Baie de Clarens et la Baie de Montreux. Ces armoiries figurent sur un sceau du XVIe siècle.

Chillon. — Une chronique suisse du XVIe siècle bien connue des héraldistes: Circkell der Eidtgnoschaft von Andreas Ryff, reproduit de nombreux écus de localités suisses, entr'autres un écusson du bourg de Chillon, invention probable de quelque gouverneur bernois du donjon de Pierre de Savoie. Cet écusson, divisé en deux horizontalement, blanc en haut, rouge en bas, et sur ce fond la lettre Z (Zielen, soit Chillon en allemand) en forme de chif-fre 3 dont la partie sur fond blanc est rouge et la partie sur fond rouge est blanche. Cet écusson n'a pas eu la vie bien longue, on n'en parle plus et on ne le voit plus aujourd'hui nulle

part.

Coppet a comme écu une coupe d'argent sur un champ bleu. On trouve déjà ces armoiries sur un sceau de 1640. Elles figurent aussi sur un vitrail de la cathédrale de Lausanne.



Corcelles près Payerne a adopté les armes de Payerne, à laquelle elle fut réunie jusqu'en 1808 : un écusson divisé en deux parties verticales: blanc et rouge avec une plante de tabac fleurie « au naturel » symbolisant la principale culture de la con-

Corsier (Lavaux) fut une des quatre paroisses de Lavaux qui faisait partie, avec Lutry, St-Saphorin et Villette, du domaine temporel de l'Evêque de Lausanne. Les armes de ce hameau sont représentées sur un vitrail de la cathédrale de Lausanne,

sous forme d'un écusson blanc; de chacun des deux bords latéraux de cet écu sort une main émergeant de nuées, soutenant un cœur rouge qui occupe le centre de l'écu, et de ce cœur sortent deux roses rouges, tigées et feuillées de vert.



#### LO MOUNA, SON VALET ET LO BOURRISOUO

Guegnebâo, lo mounâ, ie l'avâi on bourrisquo Bin fé, bin gros, fin gras - on veretabllio syndico Que l'avâi décidâ d'allâ veindre âo martsî.

Po coudhî rapertsî De sa patse lo mé de pîce, (N'einteindâi pardieu pas por onna taquenisse Baillî son'animau) mon coo et son valet

Lo betant su on trabetset Iô l'avant èter on lèvet, Lo cutsant bin adrâl, que sự frais à la fâire, Pu lè vaitcé vi-a dinse pe le tserrâire, Ion dèvant, ion derrâ

Quemet on'einterrâ. Portâvant trabetset, lèvet et lo bourrisquo. Lo valet, per dèvant, ein ètâi tot cadiquo Et lo pére, derrâ, très tot einmèsantsî: La tserdze l'ètâi forta et bin lliein lo martsî. Lo baudet riguenâve et se crayai on prince, Câ jamé de sè dzo l'avâi zu ètâ dinse. Lo premî que vâi cein rit à sè dèmantsî: Clliau coo sant fou, que dit, ie pouant s'excorman-

A portâ clli hi! ha! Prau su que l'è lau pâre

Ao bin lau frâre. Lo mounâ, arenâ, sè dit : « L'a bin raison ! « Déliette l'animau et pu à cabelion Fâ montâ son valet. Li s'appond à la quuva, . Quand on pioton ie fâ: « Vouâiti-vâi cllia vèruva, Cil'eimplliâtro que l'ant met per dessu lo cotson : Ao bourrisquo, tandu que lo vîlhio chètson

Ein clliotsouneint per derrâ trace Qu'onna lemace. »

Se l'è dinse, dècheint! que mouette Guegnebâo, l'audrî dessu. Clliau dzein prau su l'ant z'u dèlâo De mè vére breinnâ ma zaqua et ma roulière.» Lo valet ie dècheint po fére pllièce âo père. Onna fèmall'adan fâ dinse: « Vin vâi vère, Luise, clli l'estafié lè damon aguelhî, Tandi que lo petit dusse martsî à pî.

Farâi-te pas bin mî, cllia gogne, De baillî 'na pllièce âo valet? L'è 'na vergogne!» - Eh bin! va que sâi de, que fâ lo pére. Adan, Po qu'on ne pouesse pas lo traitâ de bedan, Fâ montâ lo valet derrâi li su la rîta Ao bourrisquo mafî que cllinnâve la tîta, Que câolàve dâi get ein brameint : han! hi han! ...Ie crâizant onna dzein que dit: « Quin bornican! Pâo-t-on ître asse fou d'ître doû su on âno? On bourrisquo, quand bin sarâi pllie foo qu'on tsâno, L'è molézi

Quand l'è dinse tserdzî. S'ein va crèvâ dèvant que sâi 'n'hâoretta.»
— Monsu, fâ lo mounâ, ein tréseint sa carletta,

Grand maci dau conset, lo demandavo pas. » Tot parâi lè dou coo chautant... rrau... per que bas Et sè mettant ti dou à suivre du derrâ. On tserroton lè vâi et dit: « Ma fâi, po stausse Que martsant troupineint, tant la rîta lau trosse Et que n'ousant pas pî montâ à cabelion, Ne sant pas demi-fou: sant fou! fou à tsavon. le dèvetrant, pardieu! fére eincadrâ lau bîte Que se crâi allâ à 'na fita. »

D'oûre tote clliau dzein, que n'étant pas d'acco Cein fasâi tant bourmâ lo père Guegnebâo Que ie dit à la fin dâi fin, tot ein colére:

Mèclliâ-vo de voûtre z'affére. Cein vo regarde pas, cein mè vouète solet, Oûde-vo... Gringalet!

Du z'oreindrâ ie vu ne fére qu'à ma guise. Quemet dit lo revi dâi vîlhio: «La tsemise L'è pe prî de la pî que la roba. » Ie sé Bin mî que vo cein que dusso fére! Ein avoué!... Quie que fasso, lè dzein ie mînerant la leinga. Que taboussant se voliant et que fassant la bringua Cein mè tsaud rein dau tot. Fari quemet ie vu. Por quant à conteintâ tot lo mondo: salut!» Marc à Louis du Conteur.

Enfin seuls, — Y... est d'un égoïsme féroce. Un de ses amis lui a envoyé un lièvre. Le premier coup de fusil de la saison dernière, car cette année, la fièvre aphteuse condamne les chasseurs au silence.

- Etait-il bon? demanda le chasseur.
- Excellent.
- L'as-tu bien arrosé ?
- Très convenablement.
- Avais-tu quelque invité? Nous n'étions que deux.
- Qui cela?
- Eh bien, le lièvre et moi,
- Ah!
- La cordialité la plus parfaite n'a pas cessé de régner parmi les convives.



### L'AVENTURE DE MA TANTE

L'amusant conte qu'on va lire, publié dans l'« Album de la Suisse romande» en 1845, a été traduit de l'anglais par Albert Richard.

A tante, dame d'une haute stature, d'un esprit fort et de beaucoup de résolution, était ce qu'on pourrait appeler une femme tout-à-fait virile. Mon oncle, au contraire, petit, grêle, malingre, d'un caractère souple et obéissant, semblait peu fait pour sa puissante compagne; et l'on remarquait que, depuis le jour de son mariage, sa santé avait toujours été s'affaiblissant. Ma tante, cependant, le soignait de son mieux. Elle avait mandé la moitié des docteurs de la ville, et comme elle tenait à suivre ponctuellement toutes les ordonnances, elle gorgeait son mari de plus de drogues qu'il n'en aurait fallu pour médicamenter un hôpital. Mais, hélas! plus le pauvre homme avalait de médecines, plus il déclinait, et enfin il ajouta son nom à la longue liste des victimes de l'amour conjugal.

Ma tante, qui peut-être avait quelque remords d'avoir appelé tant de médecins et fait préparer tant de potions, s'affligea beaucoup de cette perte, à laquelle elle craignait d'avoir un peu contribué. Sous tous les rapports, elle fit ce qu'une veuve doit faire pour honorer la mémoire de son époux. Elle n'épargna l'argent ni pour la quantité, ni pour la qualité de ses vêtements de deuil; elle mit à son cou une miniature qui représentait le défunt, et qui était aussi grande qu'un cadran solaire; enfin par ses ordres, le portrait en pied du cher homme fut suspendu dans sa chambre à coucher. Aussi n'y avait-il qu'une voix pour exalter la conduite de ma tante, et il fut décidé qu'une femme qui se comportait si bien envers un mari trépassé, méritait d'en avoir au plus vite un second.

Quelque temps après cet évènement, elle partit pour une vieille maison de campagne située dans le comté de Derby, et qui, pendant de longues années, avait été abandonnée aux soins d'un intendant et d'un concierge.

Comme elle le faisait pour tout séjour habituel, elle emmena beaucoup de domestiques. La maison était bâtie au milieu des collines sombres et solitaires du Derbyshre, et vis-à-vis, sur une hauteur exposée à tous les regards, on voyait un brigand se balancer aux chaînes d'un gibet.

Les domestiques de la ville furent tout déconcertés à l'idée de vivre dans un lieu si peu chrétien; et le soir, quand ils se furent rassemblés à la cuisine, ils s'effravèrent mutuellement des histoires de fantômes que chacun d'eux avait recueillies dans le cours de la journée. Ce n'était donc qu'avec une crainte invincible qu'ils s'aventuraient seuls à travers ces corridors obscurs, ces appartements lugubres: et la femme de chambre de milady, sujette aux attaques de nerfs, déclara qu'elle ne dormirait jamais seule dans ce nid de revenants; aussi le valet de pied, bon enfant de sa nature, fit tout son possible pour la rassurer à cet égard.

Ma tante même semblait frappée de l'aspect solitaire de la maison. Avant d'aller se coucher, elle examina soigneusement les portes et les fenêtres, serra la vaisselle de ses propres mains, et porta les cless dans sa chambre, ainsi qu'une petite cassette qui contenait de l'or et des bijoux : c'était une maîtresse femme qui voyait tout par elle-même. Ayant mis les clefs sous son chevet et renvoyé sa suivante, elle se mit à sa toilette et procéda à l'arrangement de ses cheveux; car en dépit de son chagrin elle était d'un caractère enjoué et prenait assez soin de sa personne. Elle s'assit donc et se contempla queique temps dans la glace, d'abord d'un côté, ensuite de l'autre, comme c'est la coutume des dames lorsqu'elles veulent s'assurer si elles ont été jolies. Il faut dire qu'un hobereau du voisinage, avec qui elle avait coqueié lorsqu'elle était encore demoisellee, lui avait fait visite dans la journée pour la complimenter sur sa bienvenue.

Tout-à-coup il lui sembla entendre quelque chose se mouvoir derrière elle. Elle regarda rapidement à l'entour, mais ne vit rien, si ce n'est le portrait du défunt, abominable croûte, accroché à la muraille.

Elle donna un profond soupir à sa mémoire, comme elle faisait chaque fois qu'elle parlait de lui en société, et continua sa toilette de nuit en pensant au hobereau. Son soupir eut un écho, ou plutôt on y répondit par un long gémissement. Elle regarda de nouveau, mais ne vit personne. Alors, attribuant ces sons au vent qui se glissait dans les trous et les crevasses de la masure, elle continuait à rouler ses papillottes, lorsqu'elle crut voir dans sa glace qu'un des yeux du portrait se mouvait comme l'œil d'un vivant. Une circonstance si étrange, comme vous pouvez le croire, la fit tressaillir. Pour s'assurer du fait, elle posa une main sur son front, comme pour se frotter, regarda à travers ses doigts, et prit la chandelle de l'autre main. La lumière rayonna sur l'œil, et elle fut sûre qu'il se mouvait. Bien plus, il semblait lui faire un signe dont son mari avait contracté l'habitude. Un frisson glaça la pauvre femme, qui se trouvait ainsi toute seule dans une position vraiment critique.

Mais cette frayeur ne dura qu'un moment. Ma tante, personne résolue s'il en fut jamais, se recueillit bientôt et devint aussi calme qu'auparavant. Elle continua à s'ajuster, et fredonna même

un air sans faire une fausse note. Avant par hasard renversé sa toilette, elle prit un flambeau, ramassa un à un tous les articles qu'elle contenait, poursuivit une pelote qui roulait sous le lit, ouvrit ensuite la porte, et, après avoir regardé un moment dans le corridor avec hésitation, sortit tranquillement.

Elle descendit avec rapidité, ordonna à ses gens de s'armer de tout ce qui leur tomberait sous la main, se mit à leur tête et revint immédiatement.

Ces troupes, quoique levées à la hâte, n'en offraient pas moins un aspect formidable. L'intendant s'était armé d'un vieux mousqueton rouilléle cocher d'un fouet à manche garni de plomb; le valet de pied avait un pistolet d'arçons à chaque main; le cuisinier brandissait un énorme tranchelard, et enfin le sommelier s'était muni de deux bouteilles. Ma tante conduisait l'avant-garde en agitant un fourgon rougi au feu, et, selon moi, 'était le champion le plus redoutable de l'expédition. La chambrière, qui n'avait pas osé rester seule à la cuisine, formait l'arrière-garde et respirait des sels en exprimant sa terreur des revenants.

Des revenants! s'écria ma courageuse tante; qu'ils viennent! Je leur flamberai la moustache. »

Ils entrèrent dans la chambre, où tout était tranquille, et s'approchèrent du portrait de mon oncle. Enlevez-moi ce portrait!» cria ma tante. Mais un profond soupir et un bruit pareil à des dents qui claquent, semblèrent sortir de la toile. Les troupiers se culbutèrent les uns sur les autres, et la femme de chambre poussa un cri lamentable en s'accrochant au laquais.

A l'instant!» ajouta ma tante en frappant du pied. Le portrait fut enfin abattu, et l'on trouva derrière, dans une espèce de niche où avait été jadis une pendule, un drôle aux épaules carrées, à la barbe noire, mais tremblant comme une feuille de saule, quoiqu'il eût au poing un couteau aussi long que mon bras.

Ce gaillard, qui avait été domestique dans la maison, et qui, tout récemment encore, avait préparé les appartements lors de l'arrivée de ma tante, avoua qu'ayant choisi cette place pour ses desseins criminels, il avait cru devoir emprunter un œil au portrait afin de mieux diriger ses opérations.

Les domestiques se saisirent du pendard et le baignèrent dans un étang, d'où il ressortit pour être essuyé à grands coups de gaule, et il est probable que plus tard on lui fit faire un voyage d'agrément à Botany-Bay.

Pour conclure, je dirai que ma tante donna, peu de temps après, sa main au hobereau dont j'ai parlé; non sans doute qu'elle fût consolée de la mort de mon oncle, mais probablement parce qu'elle avait l'expérience du danger de coucher seule à Albert Richard. la campagne.

La livraison de septembre 1920 de la Bibliothèque universelle et Revue suisse contient les articles suivants:

Aldo Dami: Le sentiment prime l'intérêt; E. Odermatt : La Zéphine. Nouvelle du Nidwald de jadis. (Seconde partie ; Henry de Varigny : Comment meurent Ies animaux ; Aly El-Ghaïaty : L'Egypte après l'armistice. (Seconde et dernière partie) ; Paul Bonnefon Emile Augier, à propos de son centenaire. (Seconde et dernière partie.) ; Charles Rieben : Les rois journalistes. (Seconde et dernière partie.) ; Chroniques américaine, scientifique, politique.

Nos jeunes. — Le professeur questionne un candidat sur les grandes catastrophes et les situations inressant le sauvetage.

 Et à présent, supposons que vous êtes dans un bateau qui chavire avec cinq jeunes fills, que feriez-vous ?

L'élève : Je sauverai la plus riche.

Un futur salue l'officier d'état-civil qui vient de le marier, et avec un gracieux sourire: A la prochaine fois.

Qui en veut? - Un pharmacien, qui bourre les journaux de réclames, recommandait ainsi, l'autre jour, un de ses spécifiques :

Toute personne qui prouvera que mon tapioca est nuisible à la santé en recevra gratuitement trois boîtes. »



## DISCOURS D'UNE VAUDOISE

Ce petit discours a été prononcé à Nyon, à une réunion des Vaudoises, le 19 octobre 1919, par Mme Vve Léonie Burion, à Cully.

« Chères Vaudoises.

« Etant dans ma soixantième année, je me permets de vous faire part de quelques-unes de mes réflexions. Soyons et restons Vaudoises, ne nous laissons point influencer par les éléments étrangers, la mode et le suffrage féminin; aspirons plutôt à des habitudes d'ordre, de travail et d'économie. et, lorsque par ces habitudes nous serons arrivées à une certaine aisance et que nous regarderons en arrière le chemin des ans parcourus, avec satisfaction nous dirons : oui, ce chemin a parfois été aride, visité par la douleur; s'il ne l'a pas été que de roses fleuries, de quelques-unes j'en ai aspiré le parfum. Quel plaisir d'avoir été un exemple à nos proches, d'avoir aidé notre mari à augmenter et conserver le bien familial et celui de notre demeure enfin.

« Restons Vaudoises, dans nos fêtes patriotiques, religieuses et locales; portons notre costume; aïmons-le, précieux héritage de nos grand'mères, et comme elles, ne vivons point sans Dieu, cette espérance a été leur force, et sera aussi la nôtre. »

# UNE BELLE-MÈRE VENGÉE

ONSIEUR X..., derniérement, avait dîné à la campagne avec sa femme et un de ses beaux-frères. En wagon, au retour, la conersation tomba sur la famille, et, par hasard, on en vint à parler de la mère de Mme X...

A ce nom, le mari qui professe pour sa belle-mère une haine carabinée entra dans une colère affreuse. l'ous les griefs, sérieux ou futiles dont est faite l'horreur classique du gendre pour sa belle-mère, revinrent d'un coup à son cerveau. Il se monta, s'excita, criant, s'exaspérant au plus haut point.

Tiens! s'écria-t-il au paroxysme de la rage, si elle était là, si je la tenais, voilà ce que j'en ferais! A ces mots, saisissant la bouillotte, il la lança à

Cette exécution en effigie de sa belle-mère calma aussitôt le gendre, qui se rassit le sourire aux lèvres avec la satisfaction de la vengeance accomplie et chantonnant l'air:

toute volée par la portière.

Bien que c'n'soit qu'un songe, Ça fait toujours plaisir.

Pauvre garçon, s'il est un dieu protecteur des ivrognes, il en est un aussi vengeur des belles-mères.

C'est lui sans doute qui avait placé près de l'ensous forme de bouillotte - celle de M. droit où -X... avait été précipitée, un brave homme d'équipe qui avait été témoin du crime en effigie.

C'est lui qui avait armé le bras du gendre à quelques metres seulement de la gare de P..., si bien que M. X., avait à peine terminé le couplet de sa chanson, qu'un inspecteur arrivait lui demander des explications sur sa façon de traiter les bouillottes.

De là, discussion, procès-verbaux et poursuite en tribunal.

M. X... a été condamné à six jours de prison pour infraction à la police des chemins de fer et outrages à un employé commissionné.

Merci, messieurs, a dit le condamné en se retirant joyeux. Six jours sans la voir! Quelle aubaine!